

Ensemble, oeuvrons pour un monde de joie, de partage et de solidarité

de Bouche à Oreille

ACTUS &
INFORMATIONS MUNICIPALES
DE SAINT-MARCEL ~ EURE



Les travaux se poursuivent
sur la commune

P.4

Les foulées, une course
en hommage à Dédé
P.11



**FOULÉES ANDRÉ HEUTE :
INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT**

**CHOUETTE,
ON SE DÉGUISE**



**Bulletin
d'inscription
P.14**

**REPAS
DANSANT
COSTUMÉ**

SAMEDI 18 MARS 2017

à partir de 20h, salle du Violet

REPAS CHOUROUTE

Inscription OBLIGATOIRE

avant le 5 mars

Mairie de Saint-Marcel, 02.32.64.32.50



SAINT-MARCEL S'AMUSE

Chère Madame, Cher Monsieur,

Le mois de mars marque le début d'une longue série d'animations qui vont s'étaler jusqu'au mois de juin prochain.

Elus, services, partenaires associatifs, commerçants, bénévoles... se sont associés pour concocter un programme de printemps détonnant.

Ainsi, qu'on se le dise, que chacun le note dans son agenda, les occasions de nous rencontrer vont être nombreuses. Notons pour les mois à venir...

En mars, la salle du Violet sera prise d'assaut : salon du vin les 4 et 5, après-midi dansant pour nos Anciens le 14, soirée dansante costumée le 18.

Le 30 avril, pour nous remettre, place à la course à pied avec les foulées André Heute. André était un personnage incontournable du monde du sport. En sa mémoire, le Conseil a décidé, à compter de cette édition, de rebaptiser l'évènement. Pour ceux qui n'auraient pas eu la joie de le connaître, je vous laisse

lire le portrait dressé par sa fille Véronique en page 12.

Et pour ne rien vous cacher, le feu d'artifice, la retraite aux flambeaux et la fête foraine seront programmés pendant le week-end du 8 mai, tandis que le repas des voisins aura lieu le 19 mai.

Sans compter les rendez-vous électoraux, en avril, mai et juin...

Le cinéma de plein air, en raison de son coût de revient élevé (17 €/personne) ne sera pas reconduit.

Au plaisir de vous rencontrer rapidement lors d'une de ces manifestations.

Bonne lecture

Gérard VOLPATTI,
Maire de Saint-Marcel

RÉALISÉS EN TAP

8 février ➤

La dernière tempête les avait mis au sol, heureusement sans faire trop de dégâts sur le travail des enfants. Les panneaux réalisés par les enfants des TAP ont trouvé une nouvelle place, devant l'école Jules Ferry I, pour le plus grand plaisir des créateurs, contents de pouvoir les contempler chaque jour.



ON DANSE LA ZUMBA AVEC LA MATERNELLE

27 janvier ➤

Parents, institutrices et enfants ont mouillé le maillot à la salle du Violet lors d'une soirée zumba. Une soirée animée par Camille MERCKLING, maman d'élèves. Un moment convivial, passé dans la bonne humeur, et qui s'est terminé par un partage des préparations sucrées salées apportées par les familles. Le bénéfice de 440 euros servira à financer des sorties scolaires et des spectacles. Les maîtresses remercient toutes les personnes présentes.



LES TRAVAUX DE LA RUE DE BARRIÈRE SE POURSUIVENT

14 février ▲

Arrêté pour cause de températures trop basses, le chantier de la rue de Barrière a repris depuis le 30 janvier.

Sur la première partie, le carrefour a été modifié, laissant place à un plateau surélevé ; un trottoir en béton désactivé ainsi qu'une piste cyclable en enrobé ont également été créés.

Une voie de circulation de 3.5 m, un trottoir ainsi qu'une piste cyclable sont en cours de réalisation : certaines parties seront communes. Durant les vacances de Février, les travaux ont été engagés sur la partie située devant le collège afin de perturber au minimum les déplacements de chacun : création de places de parking, quais bus, trottoirs.

La mise en place des massifs, plantation des arbustes et fleurs sera réalisée par le service Espace Vert communal.

La fin du chantier est prévue pour fin mars avec la pose du mobilier urbain (potelets, barrières de ville), bancs et poubelles.



LES ÎLOTS DE LA RUE GEORGES HERMAND EN QUESTION

◀ 16 février

Pour réduire la vitesse sur cet axe principal, différents aménagements de type «écluses» ont été installés depuis l'été dernier. Mais certains automobilistes n'ont pas encore compris la signification des panneaux de signalisation. Aussi, nous vous rappelons que la vitesse est ici limitée à 30 km/h et que le véhicule qui se trouve face à l'aménagement est prioritaire.



À PROPOS DES PRIORITÉS À DROITE

17 février ➤

La mise en place de nouvelles règles de priorité dans les rues des Prés, du Rouy et du Vioilet en agacent certains. Rappelons que celles-ci permettent de réduire la vitesse sur les axes principaux et une insertion plus simple pour les automobilistes des rues adjacentes ; une signalisation a été mise en place en amont des carrefours conformément à la législation en vigueur.



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX RUE GEORGES HERMAND

13 février ▲

Les nouveaux candélabres sont en place, les anciens luminaires et câbles aériens ont été déposés fin janvier. L'intervention d'ORANGE est planifiée pour fin mars : les travaux consisteront à supprimer l'ensemble des câbles aériens pour basculer vers un réseau souterrain (y compris en domaine privé). Dès le basculement du réseau réalisé, l'ensemble des poteaux béton ou bois seront déposés, une réfection ponctuelle des enrobés (au niveau des poteaux) sera faite ; cette dernière intervention est prévue pour le mois d'avril.

COLIS DE NOËL AUX PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS

Nous vous rappelons que pour une meilleure répartition et gestion des colis de NOEL, le CCAS procède dorénavant à une **inscription**, cette dernière n'étant désormais **plus automatique**.

Pour vous inscrire, il faut être âgé de plus de 65 ans ou avoir 65 ans dans l'année 2017, habiter SAINT-MARCEL et retourner le bulletin d'inscription ci-dessous en mairie avant le 30 SEPTEMBRE 2017.



COLIS DE NOËL AUX PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS

Bulletin à retourner en mairie avant le 30 septembre 2017

Vous êtes

une personne seule : colis simple

mariés : colis couple

Madame Monsieur

Monsieur et Madame

Nom : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Vos prénoms :

Date de naissance : _____

Madame : _____

Monsieur : _____

Vos dates de naissance :

Madame : _____

Monsieur : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Retrait du colis de Noël à la Salle MARIGNY pendant les permanences

Dans l'incapacité de se déplacer

LE CARNET

Naissances :

Cheikh-Oumar BA, Sélia RUSÉ ROYER, Leya ANDRÉ

Décès :

Liliane DOUCHIN, Pierre BERTRAND, Giovanni MENEGON, Huguette LEVASSEUR, Bruno HEROUARD

MÉMO COLLECTE DÉCHETS

Consultez les jours de ramassage des déchets sur le site sna27.fr. A noter, pour 2017, en raison des jours fériés, le ramassage s'effectuera exceptionnellement les : 18 avril, 02 mai, 09 mai, 06 juin, 26 décembre, 02 janvier 2018.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Si votre enfant entre en maternelle ou au CP à la rentrée de septembre 2017, pensez à vous présenter en mairie en mars ou avril en vue de son inscription sur les listes scolaires.

Pièces à fournir : Livret de famille, Carnet de santé ou certificat de vaccinations à jour, Ordonnance du Tribunal pour les parents séparés, Justificatif de domicile récent (bail, facture EDF, facture EAU). Après contrôle du dossier administratif, une autorisation d'inscrire votre enfant vous sera délivrée, ainsi qu'un rendez-vous avec la Directrice de l'école.

CENTRE DE LOISIRS LE MOULIN

Pour les vacances de printemps, pensez à inscrire vos enfants au secrétariat de l'ALSH « Le Moulin » avant les vacances au 02.32.71.14.30 ou par mail secretariat.lemoulin@sna27.fr (! adresse mail modifiée).

TRANSPORTS SCOLAIRES

un système d'alerte par SMS aux parents dont les enfants empruntent les transports scolaires est actuellement en cours de mise en place sur tout le territoire SNA. Un dossier à suivre dans nos prochaines éditions.

LA CHORALE CHANTE HENRI SALVADOR

C'est une soixantaine de choristes qui se retrouve chaque mercredi de 18 à 20 h pour apprendre de nouveaux chants, sous la direction de Lydie CROCETTI, chef de chœur.



La chorale de Saint-Marcel compte quatre pupitres : 7 basses, 7 ténors, 21 altos et 25 sopranes.

L'an dernier, c'est une belle aventure que leur avait proposée Lydie avec la présentation de SKAANZA, une œuvre d'Etienne PERRUCHON. La chorale de Saint-Marcel, avec celles des Andelys et de Gaillon, ont eu le plaisir de chanter à Aubevoye, aux Andelys, à Vernon et à Gaillon, entourés d'enfants des écoles de ces trois communes, accompagnés de l'orchestre dirigé par Thierry PATEL.

Cette année, c'est un nouvel apprentissage avec les chansons d'Henri SALVADOR. Pourquoi ce répertoire ? Lors de l'inauguration de la rotonde « Henri Salvador » à l'Espace Philippe Auguste de Vernon le 25 mai 2013, Gérard VOLPATTI alors Président de la CAPE avait à la fin de son discours chanté quelques extraits du célèbre « Le Lion est mort ce soir » devant Catherine SALVADOR, l'épouse du chanteur.

Cette dernière a gardé contact avec Christophe LION, le directeur du Conservatoire de Vernon, et lui a fait part de son souhait d'un spectacle pour le centenaire de la naissance de son époux.

Il n'en fallait pas moins pour décider d'un concert pour célébrer le centième anniversaire de ce chanteur aimé de tous. Henri SALVADOR est né le 18 Juillet 1917 à Cayenne en Guyane. Il s'est éteint le 13 février 2008 à Paris.

C'est dans le cadre d'un projet pédagogique avec les classes CHAM Chorale de Vernon, l'école Jazz Instinct de Vernon, les élèves de Jean-François CAPELA, professeur de percussion à l'école de Musique de Saint-Marcel et la chorale de Saint-Marcel, qu'un spectacle vous sera proposé le **mercredi 29 Mars à 18 heures au centre culturel Guy Gambu**.

Alors si vous voulez venir fredonner des airs bien connus, notez d'ores et déjà cette date sur vos agendas.

La chorale de Saint-Marcel accueille tout au long de l'année ceux qui ont envie de venir chanter. Les répétitions ont lieu le mercredi de 18 à 20 heures à l'Ecole de Musique.



LA COMMUNE RECRUTE

A l'occasion de la fête des voisins qui se tiendra le vendredi 19 mai sur le site de l'ancienne piscine Tournesol (rue Jules Ferry), la mairie recherche des artistes, chanteurs, musiciens... pour animer bénévolement la soirée. L'occasion pour les futurs talents de se faire connaître ?

Si vous êtes intéressé, merci de prendre contact avec le service communication de la ville au 02.32.64.32.50 ou par mail ville.st.marcel@ville-saint-marcel27.fr.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE SAINT MARCEL

Après les fêtes et avant l'été et les plages, venez bouger et faire du bien à votre corps, quand vous le souhaitez, en toute sérénité. Plus qu'une simple activité physique, c'est un moment de convivialité et de partage, ouvert à toutes et à tous : enfants, adultes jeunes et moins jeunes, femmes et hommes.

Le sport santé reste un loisir :

- > Pour mieux développer vos capacités, c'est vous qui fixez vos objectifs, dosez votre effort, évaluez vos progrès.
- > Ce n'est pas un « remède médical ». C'est une philosophie qui vous permet d'être à l'écoute de votre corps, de ses rythmes et de ses besoins.

Si vous prenez le temps de faire du sport, quels sont vos objectifs, vos motivations ?

- > Vous voulez garder la forme pour vous sentir bien : Pilates et stretching
- > Vous souhaitez vous défouler en musique, vous dépenser sans y penser tout en améliorant votre condition physique : Fitness, step, zumba..
- > Vous préférez pratiquer des activités efficaces pour impacter votre silhouette, vous remuscler : Fitness, renforcement musculaire, gymnastique d'entretien

Les enfants de 3 / 4 ans et 5 / 6 ans

L'enfant « grandit » au fil de ses découvertes, de ses expériences, de ses observations, de ses échanges... La diversité de son environnement et des situations qui lui sont proposées contribue à son enrichissement :

- > Répondre à ce besoin de mouvement : courir, sauter, lancer, grimper, rouler, etc.
- > Découvrir, expérimenter dans un cadre ludique et sécurisant.
- > Favoriser le développement de la coordination, des fonctions

Horaires des cours

Gym fitness : lundi de 9h30 à 10h30 et de 18h15 à 19h15, mardi de 8h45 à 9h45, mercredi de 19h30 à 20h30, jeudi de 9h à 10h et de 12h15 à 13h15, vendredi de 18h à 19h

Gym d'entretien et gym seniors : lundi de 10h45 à 11h45, mardi de 10h à 11h, jeudi de 18h45 à 19h45, vendredi de 9h30 à 10h30

Pilates : lundi de 12h15 à 13h15, mercredi de 8h45 à 9h45

Stretching : mercredi de 9h45 à 10h45

Step : mardi de 20h15 à 21h15

Zumba : lundi de 19h15 à 20h15, samedi de 10h à 11h

Gym renforcement musculaire : mardi de 18h à 19h, mercredi de 18h à 19h

d'équilibre, de la structuration spatiale et temporelle, et de bien d'autres qualités encore !

Nos animateurs jouissent d'une grande expérience acquise au contact des enfants et auprès des formateurs de la Fédération Française de Gymnastique Volontaire qui les accompagnent dans leur projet professionnel.

Les seniors

- > Vous souhaitez reprendre une activité physique, vous envisagez de reprendre une vie plus active et de vous bouger...
- > Vous commencez à ressentir les effets du temps, et vous souhaitez maintenir votre autonomie au quotidien dans les gestes de tous les jours le plus longtemps possible, être plus alerte, plus mobile...
- > Vous souhaitez participer à une activité collective ludique visant le maintien de votre état de santé, de votre bien être, et surtout le maintien de votre niveau de relation sociale ...

> Vous recherchez la détente et les moments conviviaux tout en étant acteur de votre santé.....

Grâce à la municipalité de Saint Marcel qui met à notre disposition le gymnase Leo Lagrange toute la semaine, en journée comme en soirée et à une grande diversité de cours dispensés par des animatrices diplômées, l'association Gymnastique Volontaire de Saint Marcel, créée en 1996, regroupe à ce jour 386 adhérents.



Venez nous rejoindre, même en cours d'année.
Gymvolontaire-027012@epgv.fr
Tel. 07.87.21.37.90

Zumba kids (6/11 ans) : mercredi de 15h à 15h45

Gym enfants (5/6 ans) : mercredi de 15h45 à 16h30

Gym enfants (3/4 ans) : mercredi de 16h30 à 17h15



ARTS PLASTIQUES

L'association des Arts Plastiques de Saint-Marcel propose des ateliers associant créativité et convivialité autour d'un grand nombre de pratiques artistiques : peinture, sculpture, modelage, encadrement, arts décoratifs, art floral, bijoux, tapisserie ... Ces ateliers hebdomadaires ou ponctuels sont encadrés par des professionnels et vous accueillent quel que soit votre niveau.

Les prochaines activités ponctuelles prévues seront :

- Confection d'un abat-jour le 4 mars 2017 de 9h15 à 16h15 (tarif : 50 euros)
- Création de bijoux en pâte de métal les mercredis 8 et 15 mars 2017 de 9h à 11h (tarif : 55 euros)
- Création de bijoux en pâte de métal les mercredis 29 mars et 5 avril 2017 de 9h à 11h (tarif : 55 euros)

Et venez nombreux au Salon des Créateurs les 1^{er} et 2 avril à la salle du Virolet. Vous rencontrerez des créateurs, assisterez à des démonstrations et pourrez participer à des ateliers de découverte. Entrée gratuite, buvette et petite restauration sur place.

Renseignements et inscriptions :

Par téléphone : 06.17.90.20.07 ou 06.61.93.40.34

Par mail : artsplastiques27@gmail.com

Sur le site <http://apsm.asso.free.fr>

LA SMK : PASSAGE DE GRADES CDK27 SHODAN ET NIDAN

Un examen de passage de grades ceinture Noire 1^{er} et 2^{ème} Dan a eu lieu pour la première fois dans le département de l'Eure, et c'est Saint Marcel Karaté qui a eu le privilège d'accueillir cette manifestation, le dimanche 12 février dans son dojo.



Pas moins de 45 prétendants aux grades sont donc venus pour cette journée d'examen dont le bilan a été très positif !!

SMK, pour sa part, est fier d'intégrer dans le cercle de ses gradés :

- Julie Hadjadj : 1^{er} Dan
- Marine Vincent : 1^{er} Dan
- Bastien Pires : 2^{ème} Dan

A noter également la présence de notre Directeur Technique, Cyril Coquentin, sélectionné pour faire partie du Jury de la Commission du Passage de Grades.

Un grand bravo à tous !!

EN BREF

- > Basket : matches seniors les 05/03 à 9h et 25/03 à 20h30
- > Course cyclisme UFOLEP le 05/03. Départ du CNPP
- > Concours de belote le 07/03 à 13h30, Espace Saint-Exupéry
- > Tournoi cadets de judo le 26/03 au Grévarin

Le Comité Départemental de l'Eure de Karaté et Disciplines Associées présente
L'EURO DU SANDA AVEC "PROFESSEUR X"
- Stage de Boxe Chinoise avec Xavier Foupa Pokam -

STAGE
INSCRIPTION EN LIGNE

Renseignements : 06.95.98.99.23 | cdk27wushu@free.fr

Atchète professionnelle en MMA, Judo et Sanda. Double champion de France en Sanda (2014-2016). 5^{ème} au Championnat du Monde de Wushu en 2015 (Indonésie). 3^{ème} à la Coupe du Monde de Sanda en 2016 (Chine).

Dojo de Saint Marcel
Compagnie Savart Las Lagrèzes
18 rue de la Croix Blanche
27000 SAINT-MARCEL

GRATUIT pour les licenciés de l'Eure
30€ (jeu) - 10 ans
50€ (jeu) - 14 ans

Chaque séance est à l'essai. Une séance, toutes disciplines.
SALAIR & SÉRIER (SANS DÉPENSES DE DÉPLACEMENT) à partir de 10€ par séance.

SAMEDI 4 MARS 2017 - DOJO DE SAINT MARCEL

E.F. KARATE | WUSHU | NORMANDIE | SMK

PÉTANQUE

Le Club de pétanque organise un concours seniors toutes catégories le samedi 11 mars. Formule 2 en 1. Début des inscriptions à 13h, jet du but à 14h30.

LOTO

Le club de judo organise un loto le samedi 11 mars à la salle du Virolet. L'achat des grilles pourra s'effectuer à partir de 18h30 pour un tirage qui commencera à 20h30. Buvette sur place. La liste des lots sera communiquée le jour J.

Les Foulées approchent

Les foulées André Heute auront lieu le dimanche 30 avril, départ du COSEC à 10 heures.

Les inscriptions sont à adresser au service des sports avant le 26 avril accompagnées de votre chèque de participation libellé à l'ordre du Trésor public.

Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur www.topchono.biz

Les inscriptions sur place seront possibles à partir de 8 heures, sur présentation d'une licence de sport 2016/2017 uniquement pour les licences FFA ou d'un certificat médical. Elles seront majorées.

Gratuit pour les minimes et cadets sur le 5 km.

Toute inscription est ferme et définitive et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

Parcours

Circuit non mesuré.

Départ et arrivée : Complexe sportif COSEC- 18 rue de Barrière à Saint Marcel : 5 et 10 km dès 10h

Dossards

Retrait sur la zone de départ, à partir de 8 h.

Classements et récompenses

A partir de 11h30. Souvenir à tous les arrivants, récompenses aux premiers, lots tirés au sort.

Les prix seront distribués lors de la remise des prix uniquement aux coureurs présents.



SPORT

Bulletin d'inscription	
Inscription en direct sur Topchono.biz https://www.topchono.biz avant le 26 avril 2017 Foulées André Heute de Saint Marcel Dimanche 30 avril 2017	
Cocher la course choisie → 5km <input type="radio"/> 10 km <input type="radio"/>	
Nom :	Prénom :
Année de naissance :	Sexe (M/F) : <input type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> Caté :
Club :	
Licencié FFA - N° de licence FFA 2016/2017 :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Pour les coureurs non-licenciés FFA : un CERTIFICAT MEDICAL de moins d'un an (ou sa photocopie) prévu au règlement. Pour les coureurs licenciés FFA: le numéro de la licence (saison 2016-2017) qu'ils devront présenter lors du retrait du dossard. Pour les mineurs : une autorisation parentale + certificat médical ou licence FFA. Montant des frais d'engagement : - 7 euros si préinscription sur le site avant le 26 avril 2017, et 10 € sur place - 4 euros si préinscription en ligne pour les 16/18 ans avant le 26/04/17, puis 5 € sur place - Gratuit pour les moins de 16 ans.	
Signature	Réservé organisateur

Vous souhaitez devenir signaleur ?

Pour mener à bien le déroulement de cette manifestation, la mairie sollicite l'aide de toute personne volontaire pour effectuer, le dimanche 30 avril de 9h30 à 11h30, une surveillance en tant que signaleur sur le parcours de la course. Pour accomplir cette tâche et garantir la sécurité des coureurs, il faut impérativement être âgé au minimum de 18 ans et être titulaire d'un permis de conduire. Si vous êtes intéressé(e), merci de vous faire connaître avant le 3 avril.

Foulées - Bulletin d'inscription signaleur

A retourner avant le 3 avril à : Mairie de Saint-Marcel / service des sports

* Compléter impérativement chaque rubrique pour votre enregistrement en préfecture

Nom* : _____ Prénom* : _____

Date de naissance* : _____

Adresse : _____

Mail : _____ Téléphone : _____

N° de permis* : _____

Date et lieu de délivrance : _____

Renseignements

Service des Sports - Mairie de Saint-Marcel. Tél : 02.32.54.90.88 association@ville-saint-marcel27.fr

LES FOULÉES, UNE COURSE EN HOMMAGE À DÉDÉ

Par Véronique Heute, sa fille

Originaire des Andelys, André HEUTE vivait à Vernon depuis plus de cinquante ans avec son épouse et sa fille, mais c'est à l'A.S. Saint-Marcel cyclotourisme — devenu depuis le S.M.C.T. — qu'il avait commencé à pratiquer le vélo en 1980, modestement les six premières années. Puis le cyclotourisme était devenu une véritable passion au point de cumuler 2809 brevets homologués en trente-six ans. Très investi dans son rôle de bénévole fidèle, ce fervent pratiquant et défenseur du sport — plongée sous-marine, athlétisme, marche et course à pied — ne refusait jamais de prêter son aide aux responsables des différentes manifestations sportives dans les départements de l'Eure et d'ailleurs. Il n'épargnait pas son temps et son énergie pour participer aux Téléthons, par exemple, et en étant signaleur dans les courses pédestres et cyclistes aux Andelys, à Vernon et à Saint-Marcel.

C'est en effectuant un brevet permanent en solitaire, comme il en avait l'habitude en semaine, qu'André est décédé le 24 juin 2016, victime d'un malaise respiratoire, à l'âge de 82 ans, sur la route de la petite commune de Haute-Isle dans le Val d'Oise, située après La Roche-Guyon. Tous appréciaient sa bonne humeur, sa grande gentillesse et sa générosité. C'est pourquoi la municipalité de Saint-Marcel a décidé de lui rendre hommage en donnant son nom aux Foulées Saint-Marcelloises auxquelles il répondait toujours présent.

Ainsi, cette course pédestre s'intitulera désormais « Les Foulées André Heute de Saint-Marcel ». Tous ses copains coureurs entendront certainement le 30 avril prochain les encouragements chaleureux de Dédé quand ils entreront sur le stade Léo Lagrange.



AU CENTRE CULTUREL

Centre Culturel Guy Gambu - 1 rue Jules Ferry - 02.32.64.34.64

VERDI ET LIBERTÉ

Dimanche 12 mars à 16h
Ténors, Soprani, Barytons ...Verdi a écrit pour ces voix une musique dont les textes se sont faits l'écho des ma-laises, troubles et bonheurs de l'Italie divisée. Cette musique a contribué à l'unité Italienne et le spectacle «Verdi et Liberté» est une évocation de cette épopée historique avec les plus grands tubes du répertoire belcantiste (Rigoletto, Nabucco, Il Trovatore, Bal Masqué.....).

Un spectacle où sera évoquée aussi l'épopée de Garibaldi dont l'histoire nourrit pleinement celle de l'Italie et l'œuvre de Verdi.

Entrée : 33 Euros



ENRICO MACIAS

Dimanche 5 mars à 18h
Porté par la ferveur de son public fidèle et enthousiaste, Enrico Macias est de retour pour partager son oeuvre fraternelle, le répertoire judéo-arabe ainsi que la musique arabo-andalouse dont il est l'ambassadeur.

Ce lien entre tradition et modernité, Enrico Macias le cultive et continue à l'explorer.

Il célébrera les rencontres entre les cultures, les musiques et plus largement les artistes du monde entier. Un rendez-vous privilégié et chaleureux, où le partage et la joie seront à l'honneur.

Entrée : 45 Euros



Retrouvez tous les spectacles de la saison et toute l'actualité du Centre sur www.centreculturelguygambu.fr
Vous pourrez bien sûr réserver vos places en ligne et trouver toutes les informations pratiques dont vous avez besoin.

RIRE AVEC FEYDEAU

Dimanche 19 mars à 16h
«Les pavés de l'ours» - «Feu la mère de Madame», deux des pièces en un acte de Feydeau parmi les plus drôles.

Entrée : 33 Euros

LES PYRÉNÉES, LA GRANDE TRAVERSÉE

Mardi 21 mars à 20h30
Cap Monde - un film HD de Philippe Jacq

Entrée : 11,50 Euros

CHOEUR DE PARIS

Samedi 25 mars à 20h30
Sous la direction du chef berlinois Till Aly, le chœur de Paris reprend l'un des chefs d'œuvre de Johannes Brahms : le requiem allemand op45.

Entrée : 28,50 Euros

GÉNÉRATION HALLYDAY

Dimanche 26 mars à 18h
Des artistes passionnés par la scène, la musique, le rock et le blues. Une interprétation en direct et sans trucage de voix.

Entrée : 33 Euros

BALLET NATIONAL D'UKRAINE

Vendredi 31 mars à 20h30
50 artistes sur scène pour un spectacle d'une rare variété chorégraphique.

Entrée : 40 Euros

À LA MÉDIATHÈQUE

Espace Saint-Exupéry - rue Jules Ferry - 02.32.54.87.10

Dans le cadre de « **Tous en famille** » cycle d'animations du réseau des bibliothèques de la SNA », venez vous prendre en photo en famille et déposer vos recettes de cuisine, nous les exposons à la médiathèque.

Addictolivres : club de lecture ado le mercredi 1^{er} mars à 16h

Des livres et vous : club de lecture adultes samedi 4 mars à 10h

Jeux de société en famille samedi 4 mars à 15h

Krok'histoires : si tu as plus de 4 ans, viens écouter des krok'histoires mercredi 8 mars à 15h

Rencontre : dans le cadre du prix Escapades sur l'Irlande, venez discuter de vos livres favoris et échanger avec d'autres lecteurs samedi 11 mars à 10h

Atelier philo proposé par Mathieu Sourdeix : Que cache la distinction jugement de fait, jugement de valeur ? samedi 18 mars à 10h30

Dans le cadre du **festival culture geek** soirée jeux de rôle mardi 28 mars à 20h30



Mardi
14/03/17
14h-18h

RÉSERVÉ SENIORS

APRÈS-MIDI DANSANT

Salle du Virolet

ANIMATION : ALEXIS BOURLIER



Après-midi dansant des Anciens

A retourner avant le 8 mars 2017 à Mairie de Saint-Marcel / Mme BLAS
Règlement par chèque à libeller à l'ordre du Trésor Public ou en espèces

Madame, Monsieur : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Nombre de participants : ____ x 5 €uros

Total à payer : _____ €uros

Entrée : 5 €uros

Crêpes et Cidre
Boissons chaudes

Renseignements, inscriptions : CCAS de Saint-Marcel, 02.32.64.32.50

SALON DU VIN ET DE LA GASTRONOMIE

4 et 5 mars

Près de 40 exposants. Ouverture samedi de 10h à 19h et dimanche de 10h à 18h. Dégustations et restauration sur place.

APRÈS-MIDI DANSANT SENIORS

Mardi 14 mars

Salle du Virolet. Animation par Alexis Bourlier. Sur inscription, plus d'infos et bulletin d'inscription en page 13.

REPAS À THÈME SENIORS

Mercredis 15 mars et 26 avril

Repas réservés aux Seniors. Coq au vin et repas italien les 15 mars et 26 avril respectivement.

Réservation obligatoire auprès du restaurant la Pommeraie, 02.32.51.81.92.

Tarif unique : 14,50 €uros.

REPAS DANSANT DÉGUISÉ

Samedi 18 mars

Salle du Virolet. Ouvert à tous, sur inscription. Ambiance «revue» et bonne humeur garanties. Coupon de réservation ci-dessous, à retourner avant le 5 mars.

CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 24 mars

A 20h30, en mairie. Séance publique.



Soirée dansante costumée du 18 mars 2017

A retourner avant le 5 mars à : Mairie de Saint-Marcel / service communication

Chèques à libeller à l'ordre du Trésor Public

Coordonnées :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Nombre de participants :

___ adultes x 15 €uros ___ ados de 10 à 18 ans x 10 €uros ___ enfants de moins de 10 ans (gratuit)

Total à payer : _____ €uros

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Passeports biométriques et cartes d'identité

A compter du 27 février 2017, la mairie de Saint-Marcel ne délivre plus les cartes nationales d'identité. Vous devez vous rapprocher des mairies équipées de dispositif de recueil -DR- (et qui ont en charge aujourd'hui les passeports biométriques) 24 mairies européennes peuvent accueillir vos demandes : **Arrondissement d'Evreux** : Evreux, Breteuil sur Iton, Conches en Ouche, Ezy sur Eure, Le Neubourg, Pacy sur Eure, Saint André de l'Eure, Verneuil sur Avre, Vernon, Nonancourt, Damville, Rugles **Arrondissement de Bernay** : Bernay, Bourgheroulde Infreville, Brionne, Pont Audemer, La Barre en Ouche **Arrondissement des Andelys** : Les Andelys, Etrepagny, Gaillon, Gisors, Louviers, Val de Reuil, Fleury sur Andelle

Recensement militaire

Les jeunes gens, filles et garçons, qui ont 16 ans en 2017 doivent se présenter à la mairie, munis d'un justificatif de domicile, de leur livret de famille et de leur carte d'identité, le jour de leur anniversaire ou dans le mois qui suit pour se faire recenser. La présence d'au moins un des parents, muni de sa pièce d'identité, est requise.

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter durant l'année N+1, tous les citoyens français et de l'Union Européenne doivent être inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre de l'année N. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les formulaires d'inscription sont disponibles en mairie ou sur service-public.fr

Autorisation de sortie du territoire

L'autorisation de sortie de territoire est redevenue obligatoire depuis le 15 janvier 2017. Vous pouvez la rédiger à l'aide du formulaire cerfa 15646*01 téléchargeable en ligne gratuitement sur le site www.service-public.fr

Une autorisation de sortie du territoire doit être rédigée lorsqu'un enfant mineur voyage à l'étranger sans être accompagné de la personne investie de l'autorité parentale (père, mère, tuteur...). Supprimée entre 2013 et 2016, elle a de nouveau été rendue obligatoire en application de l'article 49 de la loi du 3 juin 2016 renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement.

VIE QUOTIDIENNE

Eau

Toute personne désirant déménager, même dans la commune, est priée de se présenter au service de l'eau pour procéder à l'ouverture/fermeture des branchements. Service d'Eau Potable de la SNA - 12 rue de la Mare à Jouy - 27120 DOUAINS, Téléphone : 0.800.508.104 ou 06.08.25.77.71 (uniquement en cas d'urgence en dehors des heures de service).

Déchets

Collectes hebdomadaires (bacs verts) et collectes sélectives (bacs jaunes) : tous les lundis matin.

Les jours fériés, la collecte est reportée au lendemain (à partir du jour férié). Merci de ne sortir vos bacs que la veille du ramassage après 17 heures.

Les déchetteries de Saint-Aquilin de Pacy, de Vernon et de La Chapelle Réanville sont ouvertes du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h (fermeture à 13h le jeudi pour la déchetterie de Saint-Aquilin).

Les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés. Informations : setom.fr ~ 02.32.23.47.47.

L'Ecoparc de Mercey, géré par le SETOM, fait l'objet d'analyses régulières de l'impact éventuel de ses effluents gazeux et liquides sur l'environnement. Le résultat de ces analyses est désormais disponible sur le site internet du SETOM (setom.fr) - rubrique « qualité, sécurité, environnement », sur la page d'accueil, « suivi environnemental Ecoparc ».

Depuis le 1^{er} janvier 2013, une carte d'accès est demandée en déchetterie. Pour vous la procurer, vous devez vous présenter à la Mairie muni d'un justificatif de domicile. Une seule carte sera délivrée par foyer. En cas de perte, merci de contacter le service environnement de la SNA.

Lutte contre le bruit

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que les jours ouvrables, de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

D'autre part, nous prions les propriétaires d'animaux de bien vouloir faire le nécessaire pour que leur(s) compagnon(s) ne gêne(nt) pas la tranquillité des riverains.

Travaux de jardinage

Il est interdit de brûler ses déchets verts. Par ailleurs, les haies arbustives, arbres ou végétations doivent être régulièrement entretenus et ne doivent en aucun cas dépasser sur le domaine public communal.

Horaires d'ouverture de la Poste

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h30.

Jardin public

Ouvert tous les jours du 1^{er} octobre au 15 avril de 8h à 18h. Du 16 avril au 30 septembre : de 8h à 19h.

Les points d'eau sont mis hors gel pendant la période hivernale.

Cimetière

Ouvert du 1^{er} mars au 31 octobre de 8h30 à 19h et du 1^{er} novembre au 28 février de 8h30 à 17h30.

Nous vous rappelons que l'accès au cimetière est interdit aux chiens et des bennes sont à votre disposition pour le dépôt des déchets (pots, fleurs...).

Nous vous rappelons par ailleurs que tout vol de fleurs sur les tombes sera lourdement sanctionné par la Municipalité.

Les points d'eau sont mis hors gel pendant la période hivernale.

Permanences en mairie

> CICAS. Permanence le vendredi sur rendez-vous (s'inscrire au 0820.200.189 du lundi au vendredi de 9h à 18h).

> Prévention et médiation sociale. Permanences tous les mercredis de 14h à 16h, local des Chenevières, 19 rue des Chenevières.

> Mission locale (PAIO) : tous les mercredis dans la petite salle des associations de la mairie. Prendre rendez-vous au 02.32.51.50.65.

> Conciliateur de justice, le mercredi sur rendez-vous. Prendre contact avec la mairie pour fixer le rendez-vous.

ANNUAIRE

Contactez la mairie

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le samedi, de 9h30 à 12h (fermée le samedi en juillet et août).
Tél. 02.32.64.32.50
Fax : 02.32.51.40.81
Web : www.saint-marcel27.fr
E-mail : ville.st.marcel@ville-saint-marcel27.fr

Numéros d'urgence

Service des eaux/Assainissement : 0.800.877.915
Maire-Adjoint de permanence : 06.83.82.10.03
Police Municipale : 06.83.82.10.06
Ordures ménagères (n° vert) : 0800.508.104
Urgence sécurité gaz : 0.800.47.33.33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Numéros utiles

Centre de Loisirs Le Moulin : 02.32.71.14.30
Centre ados OxyJeunes : 02.32.21.11.38
Ecole Jules Ferry : 02.32.21.21.66
Ecole Maria Montessori : 02.32.51.44.80
Foyer pour Personnes Agées : 02.32.51.04.79
Garderie aux écoles : 02.32.54.87.17
Multi-Accueil : 02.32.71.17.11
Pharmacie de garde : 32.37 (0,34 €/min). A noter qu'après 20h30, il est toujours nécessaire de passer par le commissariat.
Relais assistantes maternelles : 02.32.21.15.05
Restaurant pour personnes âgées La Pommeraiie : 02.32.51.81.92
Médiathèque, rue Jules Ferry : ouverte le mercredi de 10h à 18h30, le jeudi et le vendredi de 16h à 18h30, le samedi de 10h à 17h. 02.32.54.87.10
Espace Saint-Exupéry/service sports & associations, rue Jules Ferry : 02.32.54.90.88
Centre culturel : ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h. 02.32.64.34.64
Complexe Léo Lagrange (rue de la Plaine) : 02.32.51.96.98
COSEC (rue de Barrière) : 02.32.51.15.66
Espace nautique : horaires et tarifs au 02.32.64.52.90
Halle des sports : 02.32.51.98.55

**Bulletin
d'inscription
P.10**

**30
AVRIL
2017**

F **O** **U** **L** **É** **E** **André Heute**

**5 & 10 KM, MARCHEURS AUTORISÉS
DÉPART DES COURSES À 10H, COSEC**

INSCRIPTIONS WWW.TOPCHRONO.BIZ

ADULTES 7 €UROS, 10 €UROS LE JOUR DE LA COURSE

16/18 ANS : 4 €UROS, 5 €UROS SUR PLACE, GRATUIT POUR LES - DE 16 ANS

**ORGANISATION : SERVICE DES SPORTS DE SAINT-MARCEL
02.32.54.90.88 WWW.SAINT-MARCEL27.FR**

